

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 6 MAI 2021 : L'ENSEMBLE DES RESOLUTIONS ONT ETE ADOPTEES.

Résultats de l'Assemblée générale mixte des actionnaires d'EDF

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'EDF s'est tenue le 6 mai 2021 à huis clos, au siège social de la Société à Paris, sous la présidence de M. Jean-Bernard Lévy.

Les actionnaires représentés détenaient 90,84% du capital d'EDF.

Ils ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leur ont été soumises par le Conseil d'administration, et notamment :

- **Le versement d'un dividende de 0,21 euro par action bénéficiant du dividende ordinaire, et de 0,231 euro par action bénéficiant du dividende majoré.**

Chaque actionnaire pourra opter pour le paiement du dividende en actions. La période d'exercice de l'option de paiement en actions nouvelles sera ouverte du 14 mai au 1^{er} juin 2021 inclus.

La date de détachement du dividende est fixée au 12 mai 2021. Le dividende sera payé, en espèces ou en actions, à compter du 7 juin 2021.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du dividende a été fixé à 10,64 euros. Ce prix correspond à la moyenne des premiers cours cotés de l'action EDF lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant du dividende à distribuer et d'une décote de 10 %, le tout arrondi au centime d'euro supérieur.

- La **convention réglementée** relative à la souscription par l'Etat français d'obligations vertes à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« Océanes »).
- Le **renouvellement des mandats d'administrateurs** de Mmes Colette Lewiner, Marie-Christine Lepetit et Michèle Rousseau et de M. François Delattre, pour une durée de 4 ans.

La biographie de l'ensemble des membres du Conseil d'administration peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.edf.fr/groupe-edf/qui-sommes-nous/gouvernance/conseil-d-administration>.

- La reconduction des autorisations conférées au Conseil d'administration pour mettre en œuvre un **programme de rachat d'actions** et annuler les actions rachetées.

Au cours de l'Assemblée, les actionnaires ont eu la possibilité de poser des questions auxquelles il a été répondu en séance.

Les résultats complets des votes, les présentations ainsi que la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet d'EDF à l'adresse suivante www.edf.fr/ag.

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 37,9 millions de clients⁽¹⁾, dont 28,1 millions en France. Il a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 69,0 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

⁽¹⁾ Les clients sont décomptés fin 2020 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 549 961 789,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : Service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38